

-
COMMISSION SPORTIVE REGIONALE
BAPAUME – SAMEDI 19 OCTOBRE 2019

Membres présents : Mr Hubert LOUVET, Mme Marie-José DESPLANQUES,
Mme Marie-José MEHAYE, Mr Jean-Louis HELY,
Mr Jean-Luc CAMBAY

Membres excusés : Mr Guy DUHIN, Mr Laurent DELAFONTAINE

1- Dossier N°1 – ESTRAIRES – 01 septembre 2019

Arbitre : Mme Martine DONDEYNE (présente)

Convoqués : Mr Florent DEMAREZ (absent) et Mr Olivier MOLLET (absent)

Pénalités : Avertissement pour voie de faits entre coureurs.

Sanction : Confirmation de la décision arbitrale.

2- Dossier N°2 – CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE – 03 février 2019

Arbitre : Mr Thierry SALOMEZ (excusé)

Convoqué : Mr Laurent GUERLIN (excusé hospitalisé)

Pénalités : Article G12 – Comportement incorrect vis-à-vis des arbitres.

Sanction : La Commission va revisiter le Règlement Intérieur des Championnats relatifs à l'épreuve « Vitesse par équipe ».

Dans cette attente, la Commission Sportive Régionale maintient la pénalité de 150 €.

Siège social

59 rue Fléming CS 90131 59053 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. 03.20.65.31.67

E-mail : cfacyclisme@wanadoo.fr

Annexe

B.P. 60720 - 80007 AMIENS CEDEX 01

Tél. 03.22.22.25.20

E-mail : picardie.ffc@wanadoo.fr

3- Dossier N°3 – LA MORBECQUOISE – 19 mai 2019

Arbitre : Mme TERRIER (non convoquée)

Convoqués : Mr Jean-Claude THILLOY (présent)
Mr Ugo ANANIE (absent non excusé)
Mr Léo ANANIE (absent non excusé)
Mr Jimmy ANANIE (absent non excusé)

Sanction : Article G12 – Propos diffamatoire envers Mr Jean-Claude THILLOY
La Commission Sportive Régionale pénalise la famille ANANIE pour n'avoir pas répondu,
ni s'excuser, à la convocation : 100 €
Confirmation de la Commission Sportive Régionale du 06 juillet 2019.

4- Dossier N°4 – BELLICART / AGNETZ / VERBERIE

Arbitre : Mr Laurent DELAFONTAINE (excusé)

Convoqués : Mme Marie-Laure COVILLERS (présente)
Mr Frédéric SIMON (absent excusé)

Pénalités : Comportement anti-sportif envers un arbitre

Sanction : Suite à une nouvelle audition à la demande de Mr Frédéric SIMON, absent ce
jour, la Commission Sportive Régionale maintient la décision de pénalité de 100 €.

5- Dossier N°5 – CHAMPIONNATS REGIONAUX DAMES – 10 juin 2019

Arbitre : Mr Thierry SALOMEZ (excusé)

Décision : Suite au mail reçu de Mr Yannick ROBERT, Directeur Sportif de l'équipe de
l'U.V.C.A. TROYES, et, sur ses explications, la Commission Sportive Régionale prend la
décision de clore le dossier, compte-tenu qu'aucune réclamation n'est déposée.

Siège social

59 rue Fléming CS 90131 59053 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. 03.20.65.31.67

E-mail : cfacyclisme@wanadoo.fr

Annexe

B.P. 60720 - 80007 AMIENS CEDEX 01

Tél. 03.22.22.25.20

E-mail : picardie.ffc@wanadoo.fr